



**Dossier n° DP 95 604 2400015**

Date de dépôt : 21/03/2024

Demandeur : **Madame EREN PINAR**

Pour : **Edification de clôture**

Adresse terrain : **14 rue de la Côte aux Poules  
95470 SURVILLIERS**

**DESTINATAIRE :**

**Madame EREN PINAR**

**14 rue de la Côte aux Poules  
95470 SURVILLIERS**

Madame,

Vous avez déposé une demande de déclaration préalable de travaux le 21/03/2024 pour un projet d'édification de clôture situé 14 rue de la Côte aux Poules, à SURVILLIERS (95470).

Vous avez reçu un courrier vous informant qu'il manquait des pièces à votre dossier. Ce courrier vous informait également que le délai d'instruction de votre dossier commencerait à courir à compter du dépôt de l'ensemble des pièces.

Vous avez déposé des pièces manquantes en Mairie le 09/04/2024. Toutefois il s'avère que ces pièces ne répondent pas en totalité à la demande qui vous a été formulée.

**RAPPEL DES PIÈCES MANQUANTES OU INSUFFISANTES DANS LE DOSSIER DE  
DÉCLARATION PRÉALABLE**

Après examen des pièces jointes à votre déclaration préalable, il s'avère que la(les) pièce(s) suivante(s) est(ont) manquante(s) ou insuffisante(s) :

- **DP4 : veuillez fournir les plans en élévation cotés des linéaires de clôture après travaux [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme].**
- **DP6 : veuillez fournir un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c du code de l'urbanisme].**

Je vous informe qu'en conséquence

- Votre dossier de déclaration préalable **est toujours** en attente de certaines pièces.
- le délai d'instruction de votre déclaration préalable ne commencera à courir **qu'à compter de la date de réception de la (des) pièce(s) manquante(s) par la mairie.**
- si votre dossier n'est pas complété dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la première lettre de demande de pièces, **votre déclaration fera l'objet d'une décision tacite d'opposition en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Survilliers,  
le 15 avril 2024

**Pour Mme Adeline ROLDAO-MARTINS**  
Maire de Survilliers  
**Mme Nélie LECKI**

Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'habitat,  
la citoyenneté et les affaires juridiques

